

Comment assurer l'égalité entre tous les enfants ?

Étude de cas

I. Approfondir le dossier documentaire sur l'égalité des enfants

A. Une bibliographie

Une visite à ton CDI est indispensable. Parcours les rayons et demande au professeur documentaliste de t'aider. Tu trouveras peut-être des ouvrages ou des revues sur ce thème.

C'est aussi le moment de se rendre sur l'ordinateur du CDI pour faire une recherche sur le logiciel documentaire qui y est installé (peut-être BCDI). Lis l'exercice 4 p. 21 de ton manuel d'éducation civique pour te rappeler son fonctionnement ou demande au documentaliste. En plus des ouvrages documentaires, tu auras ainsi la liste des revues conservées dans ton collège et qui parlent de ton sujet.

B. Quelques sites internet utiles

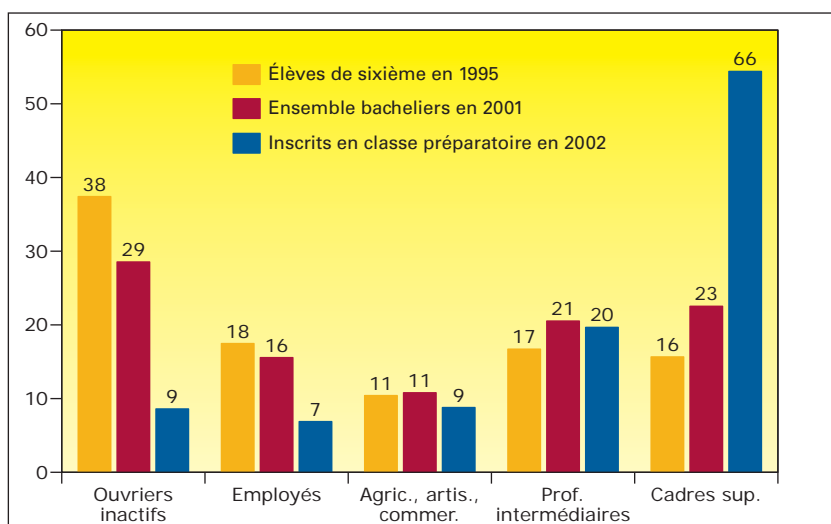
- Tu trouveras beaucoup d'informations concernant les inégalités en France sur le site de l'observatoire des inégalités :
<http://www.inegalites.fr>
- Rends-toi aussi sur le site suivant. Il est particulièrement riche :
<http://www.droitsenfant.com/>
- Et si tu veux approfondir ton dossier en y évoquant les inégalités entre les enfants des pays riches et ceux des pays pauvres tu pourras utiliser le site de l'UNICEF :
<http://www.unicef.org/french/>
- Tu trouveras enfin de très nombreux documents sur le site
<http://www.droitspartages.net>.
Ils te permettront en particulier (mais pas seulement) de comparer la vie des enfants d'aujourd'hui avec ceux de périodes passées. Attention, une inscription (gratuite) est nécessaire. Demande au professeur documentaliste ou à ton professeur d'éducation civique de t'aider.

Étude de cas

II. Des documents complémentaires sur le thème des inégalités encore nombreuses entre les enfants aujourd'hui

1 Les études

(Origine sociale des élèves de la sixième aux classes préparatoires, en %)



<http://www.inegalites.fr>

3 Les vacances

Enfants de 5 à 19 ans qui ne partent pas en vacances selon le statut professionnel de la personne de référence et le revenu de la famille (en %)

	1999	2004
Agriculteurs exploitants	46,3	45,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	23,5	21
Cadres	4	4,6
Professions intermédiaires	19,1	19,6
Employés	28,7	31,2
Ouvriers	41,1	34
Retraités	40,1	40,2
Total	28,3	25,5

<http://www.inegalites.fr>

2 Des enfants au travail



© Shehzad Noorani / Biosphot
Un garçon de 8 ans travaillant dans une usine de briques, Bangladesh, février 2007.

4 La mortalité infantile en Europe

« 11 enfants sur 1 000 naissances sont décédés lors de leur première année en Roumanie en 2008, contre 2,5 % en Suède.

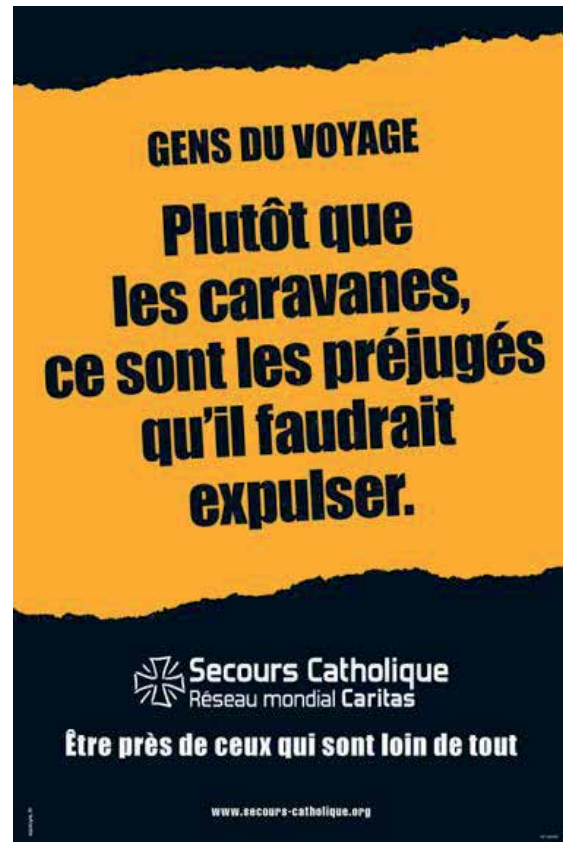
La plupart des pays de l'Union européenne ont un taux de mortalité infantile* très faible, compris entre 3 et 4 pour 1 000. Seuls deux pays, la Suède et la Finlande, ont un taux inférieur avec respectivement 2,5 et 2,6 ‰. Parmi les pays les plus riches, le Royaume-Uni est dans la plus mauvaise situation, avec un taux de 4,7 ‰. Avec 3,8 ‰, la France ne figure pas parmi les pays les mieux lotis.

À l'inverse, sur 1 000 naissances, 11 enfants en Roumanie décèdent pendant leur première année, tandis qu'ils sont un peu moins de 9 en Bulgarie. L'insuffisance du nombre de médecins, surtout dans les régions rurales, ou encore les maigres moyens destinés au système de santé peuvent expliquer de telles données. Mais la situation s'améliore dans ces pays : en 1997, le taux était double en Roumanie. »

<http://www.inegalites.fr>, le 20 avril 2010.

*Le taux de mortalité infantile est le nombre d'enfants de moins d'un an décédés par rapport au nombre de naissances dans la même année. Ce taux ne se présente pas comme un pourcentage (%) mais par l'intermédiaire du ratio de 1 pour 1 000 (‰). Pour la Roumanie par exemple, sur 1 000 naissances, 11 enfants n'atteignent pas l'âge d'un an.

5 Les gens du voyage pas toujours très bien reçus...



<http://www.agv35.fr/wp-content/uploads/2009/06/fh1-comprendre-p16-et-17-terrain-desgens-du-voyage-nvi88.JPG>

6 Des enfants exploités

« À huit ans, l'enfance de Safia prenait fin. La petite Somalienne commençait sa terrible et longue carrière de domestique à Djibouti. Quand elle a eu 15 ans, ses employeurs l'ont emmenée avec eux en France. Dans un pavillon de banlieue, Safia était traitée comme une esclave, dormant par terre dans la salle de bains, travaillant près de vingt heures par jour, subissant des coups... À sa libération, Safia souffrait d'une tuberculose. »

Cécile Goumau, *Impact médecin hebdo*, n° 405, 17 avril 1998.

7 Les Auxiliaires de vie scolaire permettent aux enfants handicapés d'être scolarisés



© Florence DURAND/SIPA

Juline assistée de Rachel, son Auxiliaire de vie scolaire, toute la journée a ses côtés dans la classe.

8 Les enfants et le travail en France

« Le principe est qu'un enfant ne peut pas travailler tant qu'il n'est pas libéré de l'obligation scolaire, c'est-à-dire avant 16 ans. Au-delà, il peut entrer dans le monde du travail sous certaines conditions. Mais il existe quelques exceptions à ce seuil d'âge :

- si un mineur peut entamer un apprentissage à l'âge de 16 ans, cet âge peut être réduit à 15 ans pour les enfants qui justifient avoir effectué la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire. Ces conditions sont les mêmes pour les emplois agricoles.
- les enfants d'au moins 15 ans peuvent embarquer comme professionnel sur un navire.
- les enfants à partir de 14 ans peuvent effectuer des travaux légers pendant leurs vacances scolaires.
- les enfants à partir de 13 ans peuvent travailler dans les exploitations agricoles de leurs parents et sous leur contrôle.
- les enfants qui font des photos de mode, interviennent dans la publicité, les films et le spectacle en général sont autorisés à le faire à n'importe quel âge avec l'accord des parents. Mais là aussi la réglementation est draconienne.

Dans tous les cas, l'employeur doit s'assurer que les parents du mineur sont d'accord avant de l'embaucher. Toutefois, il est parfois considéré par les tribunaux que lorsqu'un mineur de 16 à 18 ans se présente seul devant son futur employeur, il y a autorisation tacite de ses parents. »

http://www.droitsenfant.com/loi_travail.htm

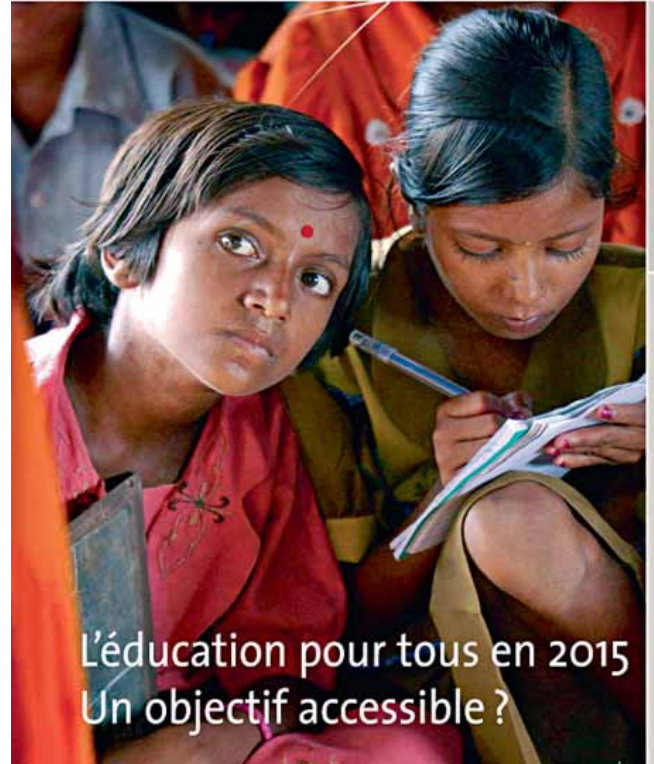
9 Se mobiliser pour la scolarisation et l'éducation dans le monde.

Rapport mondial de suivi sur l'EPT

2 0 0

8

Éducation pour tous



© Unesco, 2008.

Questions

Tous les documents

1. Quelles sont les principales inégalités qui existent entre les enfants en France ?
2. Quelles sont les principales inégalités qui existent entre les enfants dans le monde ?

Document 3

3. Dans quelles catégories professionnelles les enfants partent-ils le moins en vacances ?
4. Dans quelles catégories professionnelles les enfants partent-ils le plus en vacances ?
5. À quoi ces différences sont-elles liées à ton avis ?

Documents 2 et 8

6. La situation du doc. 2 est-elle possible en France ?

Document 9

7. Que veut exprimer cette affiche ? À quel autre document peux-tu la relier ?

POUR FINIR

8. Essaie maintenant de classer ces documents dans l'une des trois rubriques du dossier (p. 57 de ton manuel) :

Les principes	
La réalité	
Les moyens d'actions pour lutter contre les inégalités	